

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_018 | Polzeiwissenschaft. Économie. Substances. Population.CollectionBoite_018-1-chem | Gouverner \[?\] Politique et lois \[?\] XVIIe siècle](#) [ItemLes tyrans et la raison d'État](#)

Les tyrans et la raison d'État

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb018_f0038

SourceBoite_018-1-chem | Gouverner [?] Politique et lois [?] XVIIe siècle

LangueFrançais

TypeFicheLecture

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 18/03/2021 Dernière modification le 23/04/2021

17-1830
 Diction de 100 et de 12
 sous mis d'États
 1606. inv. 1611

Le tyrann. elle nous d'États

17-18

- "On voit par cet : que divers tyrans monobus
 leur venue et achus mechantes rebusseurs
 d'ouverts pour et stable par (g) l'emp, de la quelle
 conlites et j'ouste ou infers que leur raison
 de gouverner est bon -"

- Il peut redevenir ainsi :

"g d le guerre du prince a trouver
 en pour une fois sur d'ité," le tyrann. peuvent
 être ches mechant "par guerre achus par fi:
 un tiers etro-mont sur fois d'ité";

mais "par achus oumes de g'ité, ite
 règle roué au mont 1/ le loi naturelle
 et vité regné que d se reserve bien souvent
 la punition de leur d'ité et de leur
 mechantes en eschus, sans abuser
 leur chs en elle -"



Grande et petite (1619)
M. A. M. (H. de M. 1343.)